

## *Derrière les murs, trop de souffrances !*

Nous avons appris avec stupeur qu'un de nos jeunes collègues de Seysses a mis fin à ses jours.

Nous savons aussi avec certitude qu'il a souffert de ses conditions de travail, ce qu'il avait dénoncé publiquement.

Nous pensons à sa famille, à ses proches et à ses collègues et nous leur apportons tout notre soutien.

**Pour rappel : le taux de suicide des personnels pénitentiaires est de 31% supérieur à celui de la population générale ; celui des personnels de surveillance est de 15.5 % supérieur à celui de la Police Nationale (statistiques 2005/2009).**

Malgré de nombreuses réunions sur la souffrance au travail au sein de l'administration pénitentiaire, la situation dans les établissements et services pénitentiaires reste très alarmante.

En effet, les conditions de travail continuent à se dégrader, la souffrance des personnels est de plus en plus dramatique.

Notre travail, les conditions dans lesquelles on l'exerce, l'enfermement ont un impact considérable sur notre santé. L'administration ne mesure toujours pas cela ! C'est en soi dramatique !

**La CGT Pénitentiaire appelle à la responsabilité de chacun à tous les niveaux. Des mesures doivent être rapidement prises concernant :**

- l'amélioration radicale des conditions de travail ;
- la prise en compte de la souffrance au travail de façon efficace et rapide ;
- le respect par l'administration de l'ensemble des personnels,

**Par ailleurs, nous rappelons que l'isolement des personnels accentue la souffrance au travail.**

**L'administration doit proposer de nouvelles organisations qui rompent avec le management de l'isolement et de l'humiliation. Elle doit cesser la construction d'usines carcérales qui ne laissent pas de place à l'humanité.**

Montreuil, le 5 janvier 2012